



## Observatoire ANGUILE EUROPEENNE

• Effectifs de civelles dans les passes-pièges (Hiver 2023-2024)

↓ Voir l'analyse



civelles

État global

Site de suivi



### PLAGEPOMI 2022-2027

— Zone d'Action Prioritaire Anguille



Sites de suivi fonctionnels



Projets de sites de suivi

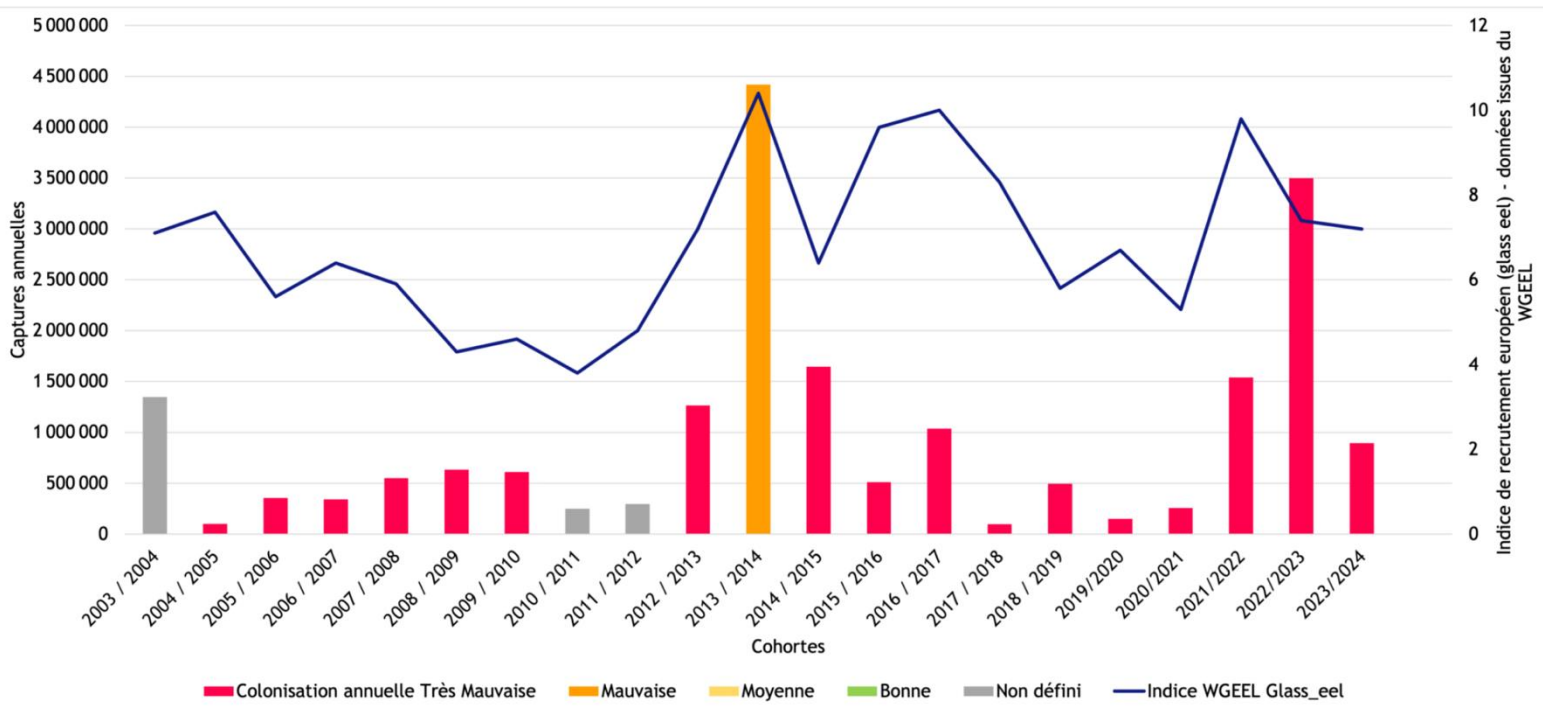


## 1. EFFECTIFS DE CIVELLES DANS LES PASSES-PIEGES



Au cours de la saison 2023-2024, 895 675 civelles ont été capturées dans la passe-piège du Grâu de la Fourcade. Les effectifs comptabilisés sont plus faibles que la moyenne de ces 5 dernières années (moyenne de 1 010 022 entre 2017 et 2023), et que l'ensemble de la chronique de suivi (969 536 depuis 2004). Par ailleurs, ces données sont bien moins élevées que ce qui est observé à l'échelle européenne et montrent toujours des effectifs très faibles en comparaison de ce qui était observé dans les années 1960 à 1979 (Indice du recrutement européen de 7,2 % en 2023). Le dispositif a fonctionné du 18 décembre 2023 au 7 mai 2024. Le pic de montaison a été observé lors des mois de février et mars 2024.

L'effectif de civelles au Vaccarès est faible par rapport à la moyenne des 5 dernières années (moyenne de 1 010 022 entre 2017 et 2023). L'état du recrutement sur ce même site est **très mauvais** pour la saison 2023-2024.



[Découvrez les modalités de calcul de l'indicateur](#)

L'analyse des données sur la saison 2023-2024 montre que 48 % des civelles ont été capturées en février et 33% en mars, ce qui n'est toutefois pas nécessairement représentatif de la période d'arrivée des poissons. Rappelons que le suivi a commencé 2 mois après la date prévue. Les données de migration précoce potentielle n'ayant pu être collectées, les résultats de fortes captures en février et mars pourraient être surestimées par rapport à leur importance réelle sur l'ensemble de la saison. Cependant, d'après les retours d'expérience, le pic de capture est annuellement observé entre janvier et mars et reste cohérent avec les conditions rencontrées.

#### D'AUTRES DONNÉES LOCALES :

En parallèle du site index du Grau de la Fourcade, d'autres études fournissent directement ou indirectement des informations sur les recrutements en anguilles en Rhône Méditerranée, après une baisse continue des arrivées de civelles au niveau des estuaires et des lagunes pendant plusieurs années :

◆ Les effectifs de civelles capturées dans les dispositifs « Flottangs » au Grau de Bages-Sigean sont plus élevés que lors des saisons précédente. Les résultats globaux de cette étude pilotée par l'Université de Perpignan sont synthétisés ci-dessous.

Saison	Date début suivi	Date fin suivi	CPUE (civelles/flottangs)
2018-2019	12/12/2018	31/03/2019	213
2019-2020	01/10/2019	17/03/2020	79
2020-2021	01/10/2020	02/04/2021	112
2021-2022	30/09/2021	31/03/2022	628
2022-2023	30/09/2022	31/03/2023	333
2023-2024	30/09/2023	21/03/2024	91

## 2. PROTOCOLE ET MODALITÉS DE CALCUL :

La passe-piège est constituée d'une rampe de reptation à brosses se terminant par un bac de piégeage de 200 litres où les civelles sont récupérées lors des 2 à 5 visites hebdomadaires. Le suivi a lieu d'octobre à avril (période propice à la migration). Les civelles capturées sont séparées des anguillettes, puis pesées sans dénombrement. Afin de déterminer le poids moyen des individus et d'estimer ainsi l'effectif piégé, 6 sous-échantillons hebdomadaires de 30 civelles sont pesés. Elles sont ensuite rapidement relâchées dans l'étang de Vaccarès où elles poursuivront leur croissance. Lors de l'analyse des stades pigmentaires, le stade des civelles est déterminé à partir de [la clef de détermination proposée par le GRISAM \(2003\)](#).

Les effectifs de la dernière campagne sont comparés à la moyenne des effectifs des 5 saisons précédentes. Les variations annuelles d'effectifs sont considérées significatives si elles dépassent l'IC95. Dans le cas contraire, la tendance annuelle est considérée stable.



Ci-dessus : De gauche à droite, le bac de piégeage des civelles, la rampe de reptation en brosses, et la libération des individus après biométrie (© MRM)

## 3. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET STRATÉGIE DE SUIVI :

Pour rappel, la pêche à la civelle est interdite depuis 1994 en région méditerranéenne française. De fait, aucune information sur le recrutement méditerranéen en civelles n'était disponible sur le bassin. Au début des années 2000, une étude de faisabilité a donc été réalisée pour identifier des sites pertinents pour installer une passe-piège à civelles. Le premier site retenu a été le Grau de la Fourcade, situé dans le delta du Rhône. Une passe-piège a été installée sur ce site à l'automne 2003, avec un suivi à partir de janvier 2004. Intégrée au réseau de sites index du *Plan de Gestion National de l'Anguille*, la passe piège du Grau de la Fourcade est aujourd'hui le seul site fonctionnel pour le suivi du recrutement de civelles en Méditerranée.

Toutefois, l'entrée d'eau de mer dans l'étang du Vaccarès étant gérée par des vannes, l'entrée des civelles est conditionnée par leur gestion, ce qui peut donner une indication quelque peu biaisée des effectifs qui seraient recrutés en conditions naturelles. Dans le cadre du nouveau PLAGEPOMI 2022-2027, un nouveau suivi est réalisé par l'Université de Perpignan sur l'étang de Bages-Sigean, qui présente une connexion naturelle avec la mer.



## 4. PARTENAIRES TECHNIQUES DE SUIVI :



Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM

ou

Contactez-nous



[contact@migrateursrhonemediterranee.org](mailto:contact@migrateursrhonemediterranee.org)



04 90 93 39 32

Observatoire

Partenaires financiers

Contexte et objectifs

Arguille européenne

Aoise feinte du Rhône

Archives des suivis

0 1 9

Observatoire en direct

Autres Associations / observatoires des poissons migrateurs en France

MIGRATEURS

REGION SUD

PECHE

EDF

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

REGION SUD

Occitanie

BOUCHES DU RHONE

DEPARTEMENT VAUCLUSE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

LE DEPARTEMENT

Fournisseurs de données

Actualités

Partenariats

Téléchargements

Contact